

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de Cerelles se réunira

le mardi 13 mars 2018 à 18h00

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 février 2018
- Annexe 1
2. Budget communal : approbation du compte de gestion 2017
3. Budget communal : approbation du compte administratif 2017
4. Budget communal : affectation des résultats de l'exercice 2017
5. Vote des subventions aux associations pour l'année 2018
6. Vote des taux d'imposition pour l'année 2018
7. Vote de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
pour l'année 2018
8. Budget communal : vote du Budget Primitif 2018
9. Budget assainissement : approbation du compte de gestion 2017
10. Budget assainissement : approbation du compte administratif 2017
11. Budget assainissement : affectation des résultats de l'exercice 2017
12. Budget assainissement : vote du Budget Primitif 2018
13. Dénomination de la voie située à l'intérieur du lotissement L'Orée du
Bois
14. Création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles
Maternelles (ATSEM)
15. Informations du Maire

Le Maire,

Guy POULLE